



ASSOCIATION RENAISSANCE DU VIEUX LIMOGES

Siège social : 37, rue Adrien Tixier

87100 Limoges

Tél. : 05.55.79.69.93

www.rvl87.com - info@rvl87.com



LM-A23-11763
12/06/2023

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
et le décret du 16 août 1901

Association locale d'usagers agréée
en matière d'urbanisme



Monsieur Guillaume Guérin
Président de Limoges Métropole
CS 10001
19 Rue Bernard Palissy
87031 LIMOGES CEDEX 1

Limoges, le 7 juin 2023

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'agrément de Renaissance du Vieux Limoges comme association d'usagers en matière d'urbanisme, vous m'avez adressé un dossier de projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme du Palais-sur-Vienne, et je vous en remercie.

Cette modification consiste dans la suppression de la partie d'un emplacement réservé destiné à la création d'un cheminement piéton allant du bourg vers les bords de Vienne. La motivation de cette suppression, telle que fournie par le dossier, est dans l'apparition d'une construction empiétant sur l'emplacement réservé.

Or, ce bâtiment nouvellement bâti se situe pour sa plus grande partie sur l'emplacement réservé et, simultanément, pour partie en zone N (non constructible). Surtout, il a été réalisé sans autorisation d'urbanisme.

Or, selon nos renseignements, la municipalité ne souhaite pas sanctionner les illégalités ainsi commises ; autrement dit, pour ne pas déplaire à une personne privée qui a agi en cette affaire contre toutes les règles, elle renonce à un projet d'intérêt général. Et c'est cette démarche qu'il nous est demandé de cautionner.

Tout au contraire, nous émettons bien évidemment un avis très défavorable à cette modification ; nous écrivons au maire du Palais pour lui dire notre indignation et nous réservons d'utiliser toute voie juridique et/ou médiatique face à ce que nous considérons comme scandaleux.

J'adresse copie du présent avis à Monsieur le Directeur Départemental des Territoires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Le président

Michel Toulet